



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CTA du 16 mars 2022

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

A quand la sérénité retrouvée ?

Nous vivons décidément une bien sombre période de l'histoire
Après deux longues années de pandémie et ses près de 140.000 morts vite oubliés, sur fond de fracture sociale pro et anti vaccin et pass sanitaire et vaccinal ;
Alors que les médecins et autres experts qui parlent à l'oreille des grands de ce monde n'ont toujours pas signé l'acte de décès de la Covid 2019 ;
C'est maintenant la guerre qui s'invite dans notre quotidien avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe de Poutine.

On en oublierait presque que dans un peu plus de trois semaines ce sera le 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Et force est de constater que cette élection présidentielle ne semble pas vraiment passionner nos concitoyens tant le résultat ne fait pas vraiment de doute et les perspectives d'avenir présentées par les candidates et candidats ne paraissent pas de nature à améliorer leur vie.

Et finalement, au-delà des sujets que l'Unsa-Éducation vient d'aborder en introduction de cette déclaration, c'est bien notre modèle démocratique qui est remis en cause ou pour le moins interrogé.

La guerre en Ukraine et ses conséquences pour nous

La situation est très préoccupante. Les démocraties européennes découvrent que la guerre en Europe est de nouveau possible... La folle obsession d'un homme, au mépris de toutes les règles du droit international nous plonge dans l'incertitude la plus totale et nous fait craindre le pire.

Des militaires massés aux frontières, des réfugiés qui quittent un pays attaqué, des bombardements qui touchent des civils... Autant d'images insoutenables et de situations dramatiques que nous ne pensions plus revoir en Europe...

L'Unsa-Éducation ne peut bien évidemment pas rester indifférente au sort de la population ukrainienne. Nous sommes solidaires de cette population meurtrie et appelons à l'accueil le plus chaleureux des réfugiés qui arriveront dans notre pays.

Cet accueil, c'est un toit, bien sûr, mais c'est aussi une place pour les enfants dans nos écoles, nos collèges et nos lycées. Nul doute que notre système éducatif et les personnels qui le font vivre sauront répondre à cette urgence.

Mais au-delà de l'urgence et de l'émotion provoquée, c'est bien tout notre système de valeurs européen qui est frappé de plein fouet. L'Union européenne apparaît telle qu'elle est : un géant économique aux pieds d'argile. Dès lors nous mesurons le chemin qu'il reste à parcourir pour arriver à forger une entité cohérente, solidaire et protectrice comme l'avaient imaginé les pères fondateurs de l'Europe.

Victime collatérale de cette guerre, notre pouvoir d'achat sérieusement impacté par l'importante hausse de prix du carburant et de l'énergie.

Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg des mesures européennes de rétorsions économiques prises à l'encontre de la Russie.

Le pouvoir d'achat était déjà au cœur de nos préoccupations syndicales avec la journée « Urgence Salaire » le 17 mars

Augmenter le pouvoir d'achat des salariés du privé, des agents de la fonction publique et des retraités est une nécessité. Les prévisions d'inflation (jusqu'à + 4,4 %), la hausse de l'essence et de l'énergie, les conséquences économiques de la guerre en Ukraine renforcent cette forte demande.

Depuis des années, l'UNSA n'a cessé de revendiquer le dégel du point d'indice, qui sert de base à la rémunération de tous les collègues, titulaires et contractuels.

Il y a quelques jours encore, le gouvernement exprimait son refus de répondre à cette revendication, pourtant indispensable... mais à l'approche de la grève du 17 mars (et des élections présidentielles) : revirement du gouvernement, qui semble ENFIN entendre notre revendication et annonce la revalorisation du point d'indice avant l'été.

De combien ? On ne sait pas encore. Matignon devrait arbitrer dans les prochains jours.

Pour l'UNSA, cette revalorisation doit, a minima, être à la hauteur de l'inflation (3,6% en un an en février 2022 selon l'Insee)

En effet, le point d'indice est gelé depuis 2011, hormis une seule et unique fois de 1,2% en 2017 (0,6% en juillet 2016 et 0,6 % en février 2017).

Dix années de gel qui ont diminué le pouvoir d'achat des agents publics. Compte tenu de l'inflation galopante et de l'augmentation inédite des prix du carburant, c'est le pouvoir de vivre de nombreux collègues qui est atteint.

Les frais de déplacement vont être revalorisés de 10%. Pour le moment les ISSR ne sont pas augmentées et c'est regrettable. N'oublions pas non plus que beaucoup de personnels ne sont pas défrayés de leur déplacement. Être agent de l'Education nationale ne met pas à l'abri des fins de mois difficiles et de la précarité.

Alors que le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des français, que les tensions sociales sont fortes dans le pays, voilà que la proposition de repousser l'âge légal de départ en retraite refait surface. Pour l'UNSA c'est non !!!

La campagne électorale est l'occasion pour les candidats de formuler des propositions. Sur les retraites, tout le monde y va de sa proposition de réforme. Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, attention aux solutions trop simples, et souvent donc simplistes.

C'est le cas pour la proposition visant à reculer l'âge légal d'ouverture des droits à retraite. Et pour cause, décaler l'ouverture des droits à la retraite n'engendrerait que de faibles gains budgétaires, puisque cette mesure provoquerait de facto des dépenses supplémentaires de chômage, d'invalidité, et ne règle pas le problème qu'un senior sur deux n'est pas en emploi au moment de liquider sa pension.

Pour l'UNSA, vouloir à tout prix repousser l'âge de départ en retraite est une mesure injuste qui aggraverait les inégalités, sans pour autant améliorer le système de retraite en France. Pire encore, cela n'aurait pas d'effets sur les comptes publics, mais en auraient des concrets sur la vie de nos concitoyens.

Enfin, l'assouplissement des mesures sanitaires : Entre satisfaction et crainte

Sans être terminée, la pandémie semble s'affaiblir. Les mesures mises en place depuis le lundi 14 mars, tant dans la société qu'à l'École laissent espérer un retour à la vie normale.

Pour l'Unsa-Éducation, après des mois et des mois de difficultés usantes, un retour vers un fonctionnement plus normal des écoles, collèges et lycées est une bonne nouvelle car c'était fort attendu par tous les personnels.

Cependant, comme à chaque amélioration, la vigilance doit rester de mise. Dans notre académie, le virus circule encore de façon importante, notamment dans la Marne et les Ardennes.

De plus, un retour vers la normale, ne doit pas faire oublier les mois passés. L'Unsa-Éducation a alerté sur l'état d'épuisement des personnels selon une enquête réalisée auprès de ses adhérents du 31 janvier au 7 février. 71,3% déclarent être très inquiets pour leur santé au regard de l'épuisement généré par la situation sanitaire à l'École. Les mois écoulés ont laissé des séquelles.

La même enquête indique les fortes préoccupations pour la scolarité et l'équilibre des élèves. 71% se disent très inquiets pour les apprentissages de leurs élèves et 60% pour leur équilibre. Ce n'est pas seulement « d'école ouverte » dont ils ont besoin mais bien d'école qui fonctionne.

C'est la reprise du cours normal de la scolarité qui doit être la priorité. À ce titre, le SE-Unsa et l'Unsa-Éducation ont rappelé leur demande de suppression des évaluations de mi-CP qui feraient perdre du temps aux élèves pour des résultats sans intérêt pédagogique et de la suspension de ce qui n'est pas immédiatement prioritaire : évaluations d'école et d'établissement, formations imposées par exemple.